Cercle d'histoire d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

Geschied- en heemkundige kring van Ukkel en omgeving

A.S.B.L.
Siège : 9, rue R. Scott,
Bruxelles 18
Tél. 76.77.43

CCP : 622.07

Bulletin n° 26 - Mai 1969.

V.Z.W.
Zetel : R. Scottstraat, 9, Brussel 18
Tel : 76.77.43

P.C.R. : 622.07

Bulletijn nr 26 - Mei 1969.

NOS ACTIVITES

Le 22 mars dernier, une quarantaine de personnes se retrouvaient à Calevoet pour notre visite mensuelle. Le froid était vif, malgré le soleil. Au "Château d'Or", Monsieur Maziers nous donna de très intéressantes explications sur l'origine de l'endroit et sur les transformations subies. Puis, Madame Seydel, nous accueillit fort aimablement dans sa demeure. Le groupe monta même jusqu'au grenier pour voir la date "1719" sur une des poutres. Ensuite, nous visitâmes, tout à côté, le moulin du château d'or, où Monsieur et Madame Doms nous montrèrent l'impressionnante machinerie.
Une vingtaine de participants se retrouvèrent pour terminer au café du même nom.

Notre prochaine visite aura lieu le 26 avril prochain et sera consacrée aux fermes de St Eloy et de Perck.

Sous la direction de M. Maziers, notre enquête se poursuit. Quelques membres ont accepté de se consacrer plus particulièrement à ce travail et ont tenu déjà plusieurs réunions. Ceux de nos membres qui voudraient encore se joindre à eux peuvent s'adresser à M. Maziers, 19, avenue de la Colline, à Rhode St Genèse, tél. 58.33.80 ; ils seront les bienvenus.

Nous poursuivons également la rédaction d'un ouvrage consacré à l'histoire d'Uccle. Ceux qui désireraient collaborer à cet ouvrage peuvent s'adresser à M. de Pinchart de Liroux, 14, rue des Balkans, à Uccle (tél. 45.92.73).

Enfin, nous prions ceux de nos membres, et particulièrement les jeunes qui voudraient participer à nos recherches archéologiques de bien vouloir se faire connaître à Mr Pierrard, 9, rue R. Scott, à Uccle, en précisant les dates auxquelles ils pourraient se rendre libres.

...

ORIGINE ET USAGE DU NOM DE LA COMMUNE : UCCLE

1. Nous référant aux meilleurs auteurs qui ont traité du problème, il apparaît que l'étymologie du nom de "UCCLE" reste un mystère. (1) Les variations dans l'orthographe du nom ne sont d'ailleurs pas faites pour faciliter le travail des chercheurs.

   La première mention du nom de la commune apparaît au Xe siècle, où en 997, on signale l'existence d'une église à Uccle : "ecclesia in UKELE" (2).

   En 1105, une charte délivrée par l'Archevêque de Cambrai cite l'"altare de Foresth et de UCLOS". Là ne s'arrêtent pas les variations orthographiques, puisque nous trouverons encore, au cours des siècles, les noms suivants : HUCLE, HUCCLO, UCCLOS, UKULO, UCKELE, UCLE (3).

2. L'orthographe actuelle est cependant fort ancienne. Elle apparaît pour la première fois dans un document figurant parmi les archives ecclésiastiques, désignant en 1258 le Curé d'Uccle, mentionné par son seul prénom : "Petrus, presbiter de UCCLE" (4).
   En 1288, dans ces mêmes documents, apparaît encore la mention HUCCLE. Mais à partir de ce XIIIe siècle, la mention la plus courante sera "UCCLE", tel qu'il s'écrit aujourd'hui.

3. Sur le plan judiciaire, la coutume d'Uccle a eu une grande importance au Moyen-Age. Son ressort s'étendait fort loin. Remontant à la fin du XIIe siècle, cette coutume fut codifiée sur ordre de Charles-Quint. Les copies que nous avons du XVIe siècle s'intitulent : "Dit is trecht van UCCLE" (5).
   De même, un autre document en langue flamande, le Recueil des décisions des Echevins (env. 1525) cite les "Costumen ende rechten der hoofdbanck van UCCLE" (6).

4. Le sceau actuel de la commune d'Uccle mentionne "Sigiliu scabinorum de UCCLE" 1432. Il rappelle la puissance de l'Echevinage ucclois au Moyen-âge. La date de 1432 est celle de la reconstitution de l'Echevinage par Philippe le Bon. (Rappelons qu'un Echevinage était avant tout un tribunal). La politique des Ducs de Bourgogne était très centralisatrice, et visait à affaiblir les grandes communes dont le caractère démocratique s'affermissait, en s'appuyant sur les éléments ruraux. Uccle avait à cette époque, 180 habitants (7).
   Dans tous les documents judiciaires, et ce jusqu'au XVIIIe siècle, il sera fait mention des "Costuymen van ... UCCLE", c'est-à-dire de la coutume d'Uccle.

5. Les documents géographiques constituent une autre source de référence. Le nom de UCCLE figure dans l'atlas des biens terriers de l'hôpital St Jean (env. 1609), ainsi que sur une carte du géomètre Everaerts, de 1775 : "Kerke van UCCLE".

6. L'arrêté royal du 3 juillet 1925 autorisant l'usage de l'actuel sceau communal, relève pour la première fois dans un texte officiel contemporain le nom de UCCLE. Cependant, le nom de la commune a été rendu officiel par un arrêté publié sous le régime hollandais, le 28 juillet 1819, arrêté décrivant les armoiries d'Uccle.
   Le sceau de la commune, sous le régime orangiste était : "Plaatslijck bestuur van UCCLE (Zuid Brabant)".

7. Depuis le Moyen-Age, dans les temps modernes et jusqu'à la période contemporaine, il y a continuité dans l'usage du nom de UCCLE.
   L'article 4 de la Loi du 26 mai 1882 sur la classification des communes prescrit au gouvernement d'arrêter l'orthographe du nom des communes. Sur base de cette loi, un arrêté du Régent du 20 décembre 1949 seulement donne la liste des communes de Belgique, avec l'orthographe prescrite, soit notamment Uccle (Ukkel).
   Ainsi apparaît pour la première fois officiellement le nom UKKEL, repris comme une traduction de UCCLE.

...

Nous nous trouvons donc aujourd'hui devant cette situation assez paradoxale : l'appellation française de UCCLE est conforme à la tradition et à l'histoire, tandis que la dénomination flamande de la commune, originairement flamande, n'en est qu' une traduction moderne (8).
Peut-être un jour retrouvera-t-on l'appellation unique et historique de UCCLE.
Cette orthographe peut s'enorgueillir en tout cas d'un lointain passé.

André GUSTOT, Conseiller Communal.

(1) voir principalement :
- Evolution territoriale d'Uccle, par Henri Crokaert, édité par l'Administration communale, 1958.
- Etudes d'agglomération, Uccle, édité par l'Institut de Sociologie Solvay, 1968, 2 vol.
- Uccle au temps jadis, édité par Uccle Centre d'Art, 1950.

(2) H. Crokaert, op cit p. 95
(3) Solvay, op cit p. 42 et 45.
(4) Arch. eccl. 7015
(5) Solvay, op cit p. 215
(6) id. p. 219
(7) Crokaert, op cit p. 76 et 79
(8) Des remarques similaires pourraient être faites pour Forest et Schaerbeel notamment.

NOTICE SUR LE CREETMOLEN A NEERSTALLE.

Un long procès eut lieu en 1693 entre les héritiers de l'Avocat Ferdinand Louis de la Grève et la famille Van Hamme ; touchant les limites de la juridiction de ce moulin à eau situé sur le Geleytsbeek.
Ce dossier volumineux classé aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, fonds de la Cour féodale de Brabant, fardes n° 2677 et 2799, donne l'occasion à divers habitants d'Uccle de venir témoigner de la situation antérieure, telle qu'ils l'avaient connue.
C'est aussi l'occasion de faire l'historique des propriétaires et locataires successifs du bien que l'Avocat Ferdinand de la Grève avait hérité par ses grands-parents maternels Adrien de Reijs et Marie de Risoit, suivant testament passé par devant le Notaire F. de Fray, le 4 juillet 1667, qui instituait comme héritier leur fille unique Anne, épouse du Sr Pierre de la Grève.
Adrien de Reijs, époux de Marie de Risoit, avait acquis le moulin le 30 octobre 1652, de Dame Agnès de Gavre, douairière de Ste Aldegonde, pour la somme de 10.228 Florins ; le meunier locataire étant Antoine Herinckx (Cour féodale de Brabant, registre 152 f° 350). Le 18 septembre 1665, Adrien de Reijs rendit le moulin à bail pour neuf ans à Jean Wets, époux d'Elisabeth Vlemincx ; ce bail fut renouvelé le 14 juin 1675, en faveur de ladite Elisabeth Vlemincx pour lors épouse de Jean de Beijser et veuve d'Antoine Hérincx. Le 9 avril 1688, Jean de Beijser, meunier du "Creetmolen", époux d'Elisabeth Vlemincx et Echevin de Stalle, prend à bail pour six ans de la Révérende Dame Isabelle Claire de Grobendonck, Abbesse de l'Abbaye de la Cambre, un bonnier de pré dit "Bischofbempt" à Kersbeek, deux journaux de prés près du "Slijpmolen" à Stalle et cinq journaux de pré sur le "Keijenbempt".
Enfin, le 22 juin 1694, comparurent les habitants ci-après, qui apportèrent leurs connaissances sur la juridiction du moulin. Ces témoignages sont trop longs à reproduire ici, mais tendent tous à être concordants sur les différentes questions posées par les Avocats de la Cour féodale de Brabant. Les conclusions n'apparaissent pas au dossier,

...

mais il est à supposer que les "Van Hamme" retirèrent leur plainte formulée à l'égard du propriétaire. Notons que l'âge des personnages cités doit être pris dans un sens approximatif et il n'est pas rare de rencontrer des différences de plusieurs années. Leur intérêt reste néanmoins de première main, car les registres paroissiaux sont en général trop laconiques.
Comparaissent :

- Antoine Imbrechts, âgé de 76 ans, natif de Rode et habitant de Stalle.
- Henri de Smet, Officier de la Dame de Forest, à la place de son père Officier de Stalle, âgé de 39 ans.
- Mathieu Van Halewijck, Boulanger, âgé de 69 ans, élevé depuis l'âge de trois ans à Stalle et Drogenbos.
- Simon Mommaert, Echevin de Stalle, natif du lieu, âgé de 83 ans.
- Jean van Getbrugghe, Brasseur, habitant de Carloo, âgé de 47 à 48 ans.
- Jean Mats, Charpentier, natif et habitant de Stalle, âgé de 60 ans environ.
- Elisabeth Vlemincx, Veuve d'Antoine Herinckx, de Jean Wets et de Jean de Beijser, native et habitante de Stalle, âgée de 70 ans environ.
- Pierre Marcelis, natif de Stalle et y habitant depuis dix ans, Echevin depuis 5 ans, âgé de 31 à 32 ans.
- Henri Pauwel, habitant de Stalle depuis 33 à 34 ans, Echevin depuis six mois, âgé de 54 à 55 ans.
- Sébastien Van Eijcke, natif et habitant de Stalle, Brasseur, Echevin de Stalle depuis 20 ans, âgé de 52 ans environ.
- Nicolas de Becker, meunier et Echevin, habitant de Linkebeek, âgé de 56 ans.
- Martin Maeckx, Officier de Stalle, depuis environ 17 ans, habitant Stalle, depuis 30 ans, âgé de 53 ans.
- Jean Herinckx, Echevin de Stalle depuis 5 à 6 mois, meunier, habitant le "Terwemolen", âgé de 40 ans.
- Jean Berckman, âgé de 52 à 53 ans, Echevin depuis 15 à 16 ans ; meunier.
- François Herincx, âgé de 38 ans, meunier au moulin du Seigneur de Drogenbos.
- Révérend Monsieur David Teniers, Haut Mayeur du Pays de Rhode, âgé de 48 ans.
- Le Sr Ittelius Frédéric de Kegel, Mayeur de Beersel, âgé de 53 ans.
- Le Sr Pierre van Lier, Mayeur de Rhode, Alsemberg et Linkebeek, âgé de 32 à 33 ans.
- Mathieu Borremans, âgé de 82 ans.
- Antoine Embericx, âgé de 70 ans environ.
- Adrien Cornelis, Echevin, âgé de 60 ans environ.

Quarante ans plus tard, nous retrouvons notre moulin en la possession de Demoiselle Marie-Thérèse de Benoit, Dame Catherine de Benoit, veuve de Monsieur Anne de Renonville, Demoiselle Claire Anne Marie de Benoit, toutes héritières de leur mère Marie Pétronelle de la Grève ; leur fermier meunier étant Marie Speckaert, veuve de Jean Hérinckx. Les héritiers vendirent le bien au Sr Jean Parijs, époux de Jeanne de Proost (Cour féodale de Brabant, registre n° 166, folio 105).
Cette dernière famille le conserva jusqu'à la Révolution Française.

H. de Pinchart de Liroux.

BIBLIOTHEEK

We ontvingen van de Heer Borremans de volgende werken :

Fysisch kader en historisch wegennet als elementen van de situatie en het site van Halle (Brabant) door R. Borremans en L. Walschot. (overdruk uit Tijdschrift van de Belgische Vereniging voor Aardrijskundige Studies.

...

Een Karolingische nederzetting te Ukkel door R. Borremans (tijdschrift van de dienst voor geschiedkundige en folkloristische opzoekingen der provincie Brabant - nr 140 - december 1958)

De Klompenmakerij in Zuidwest Brabant door R. Borremans (overdruk uit Eigen Schoon en de Brabander).

*
* *

Nous avons noté :

dans la revue Brabant n° 2, de 1969, un article intitulé "L'église Notre-Dame d' Alsemberg", par Raymond Betz, dans la revue Brabantica IX, 1968, p. 267-294, une étude intitulée "Vieilles familles d'entre Senne et Soignes", par Fr. de Cacamp et E. van Wir.

*
* *

La direction des Beaux-Arts de la commune d'Uccle nous signale que le Collège des Bourgmestre et Echevins organise pour le mardi 10 juin prochain, à 20h30, au Centre Culturel et Artistique d'Uccle, une cérémonie d'hommage à MM. Henri Quittelier et Louis Quiévreux.
Les membres qui désirent recevoir une invitation pour cette cérémonie voudront bien donner leur nom à Madame Pierrard, 9, rue R. Scott, à Bruxelles 18, avant le 25 mai prochain.

*
* *

Nous poursuivons ici la liste des ouvrages en bibliothèque commencée dans notre bulletin de mars. Rappelons que les membres qui désirent obtenir un ouvrage en prêt, peuvent s'adresser à M. Arthur Noël, 130, rue des Cottages, à Uccle. Tél. 43.22.63 (après 18 h - mardi excepté).

13. Un four de tuillier romain à Marilles (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye, Condroz VI, 1966.
14. Les cahiers de l'ancien St Josse : fascicule n° 1 - 1967
    fascicule n°2 - 1968
15. Saint Paul : une ville royale de l'ancienne France sur la côte d'azur, par Jeann Faure.
16. Sceaux et cachets armoriés conservés dans les dépôts d'archives de l'Etat en Belgique : 2ème édition - Bruxelles 1967
    2ème édition tome II, Bruxelles 1968.
17. Ligue des amis de la forêt de Soignes : revue n° 4 - 1966
    revue n° 3 - 1967
    revue n° 4 - 1967
    revue n° 1/2 : 1968
    revue n° 3 - 1968
    revue n° 4 - 1968
18. Les Travaux d'histoire locale - conseils aux auteurs - 2e édition - Pro Civitate.
19. Uccle : la véritable histoire de Jacques Pastur dit Jaco, brigadier de cavalerie et de dragons au service de l'Espagne, par Jean R. Cayron.
20. Uccle : Uccle au temps jadis - édition 1950 - Uccle Centre d'art.
21. Uccle : Le premier rittmeester de l'armée des Gueux : Gaspard van der Noot, Seigneur de Carloo (revue d'histoire militaire XVII - 1 mars 1967).

PHOTOS Une série de sept photos prises lors de notre visite au "Château d' Or," peuvent etre commandées chez M.H. de Pinchart, 14 rue des Balkans, Tél: 45.92.73. Prix de vente : 25F par photo.